Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)	Jury par défaut	Tous les candidats	36	500	331	266	36

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	262	183	159	18	50 %
			Masculin	238	148	107	18	50 %
			Total	**500**	**331**	**266**	**36**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	4	2	0	0 %
				Sans mention	97	95	74	9	40,9 %
				AB	81	80	69	12	54,5 %
				B	34	34	32	1	4,5 %
				TB	4	4	3	0	0 %
				Total	**221**	**217**	**180**	**22**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	2	0	0 %
				Sans mention	42	40	29	5	62,5 %
				AB	21	20	18	2	25 %
				B	7	7	6	1	12,5 %
				Total	**74**	**71**	**55**	**8**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	3	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	13	12	5	1	33,3 %
				AB	15	12	9	2	66,7 %
				B	8	8	8	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**43**	**38**	**27**	**3**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	105	3	2	2	66,7 %
				AB	44	1	1	0	0 %
				B	13	1	1	1	33,3 %
				Total	**162**	**5**	**4**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	246	242	203	18	50 %
			En réorientation	60	51	36	14	38,9 %
			Non scolarisés	85	29	20	1	2,8 %
			Scolarité étrangère	105	5	5	3	8,3 %
			Autres	4	4	2	0	0 %
			Total	**500**	**331**	**266**	**36**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5614)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Notes dans les langues vivantes (anglais et espagnol, allemand, arabe, chinois, italien ou portugais), en français, en mathématiques et/ou éco-gestion	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants / Fiche Avenir "Méthode de travail"	Essentiel
	Qualité de l'expression écrite	Appréciation de français (bulletins de 1ère) / qualité de rédaction de la lettre de projet motivé	Important
Savoir-être	Capacité à se concentrer en classe	Attitude et investissement scolaires signalés sur les bulletins	Essentiel
	Esprit d'équipe	Appréciations dans les disciplines à projets	Essentiel
	Capacité à s'investir	Fiche Avenir "Autonomie" et "Prise d'initiative"	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Projet de formation / Stages/ expériences professionnelles / capacité à se projeter dans le secteur d'activité / lettre de projet motivé justifiant le changement d'orientation	Essentiel
	Connaissance de la formation	Mention de visites dans l'établissement (JPO / mini-stage) avec des références précises	Très important
	Capacité à réussir dans le domaine	Fiche Avenir "Capacité à réussir dans le domaine"	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif	Activité au sein d'une association sportive, culturelle comme bénévole	Complémentaire
	Engagement lycéen	délégué de classe / MDL / CVL / éco-délégué / ambassadeur du lycée	Important
	Engagement citoyen	Service civique si césure / SNU	Important
	Esprit d'équipe	Intégrer une équipe sportive	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une attention particulière est portée à la conduite en classe et à l'engagement dans sa scolarité.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Bonus

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Un 1er classement des dossiers est effectué en prenant appui sur l'aide à la décision. La Commission d'Examen des Voeux a mis en avant des critères et les pondérations qui y sont liées. Pour intégrer un BTS MHR, il faut sortir de certaines filières professionnelles (Cuisine ou CSR), la filière STHR et la filière de MAN. Les évaluations en LV valorisent le choix de l'anglais comme LVA ou LVB et des langues acceptées à l'examen du BTS (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais). La Fiche Avenir est également évaluée. L'échelle de compétence est la même pour tous les items : Très satisfaisant (20 points), Satisfaisante (15 points), Assez satisfaisante (10 points) et Peu démontrée (5 points). Les coefficients varient Méthode de travail (2), Autonomie (2), Engagements (2), Capacité à s'investir (3) et Avis du CE (1).La Commission d'Examen des Voeux étudie ensuite les éléments qualitatifs présents dans les dossiers. Cet examen est basé sur trois grands critères : la capacité à se projeter au lycée / le savoir-être / le cursus personnel et les éléments spécifiques permettant de mettre en avant un dossier (SNU, travail d'équipe, expériences professionnelles, sport...). Chaque critère est évalué sur 5, 10, 15 et 20 points.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent remplir leur dossier en mettant en avant les compétences acquises grâce à leurs expériences (scolaire ou non).Dans la lettre de motivation, ils doivent expliquer ce qui les attire au Lycée Nicolas Appert.

Signature :
Catherine MARQUENET,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée polyvalent Nicolas Appert